

GARE D'OTTIGNIES

Comité d'accompagnement

Séance du 11/09/2026 – Procès-verbal

Participants :

- Représentants des riverains :
 - o Quartier Cerisiers/Congo/Xavier Charles/Albert 1er /Bourgaux/Clos de la Rivière : 1
 - o Quartier avenue des Villas/Sentier de l'Athénée/Avenue des Combattants : 1
 - o Quartier de l'avenue Demolder : 0 (excusé)
- Echevins de l'Urbanisme et de l'Environnement : 1
- Ville (Urbanisme, Service technique, Environnement, Communication...) : 2
- SNCB : 4
- LeTEC : 1
- Entreprise SM Artes TWT-Artes Roegiers-CIT Blaton : 1
- Entreprise SM Valens-Duchêne-TMI : 1
- Police de proximité : 1

1. Approbation du PV du 03/07/2026 adapté

A défaut de remarques reçues depuis la transmission du PV adapté, celui-ci est approuvé.

2. Phasage global des travaux

a) Récapitulatif depuis le Comité d'accompagnement du 03/07/2026

(1) Passerelle principale SNCB et couverture des quais 1 à 6 :

La SM ARTES-BLATON indique que :

- La passerelle principale a été mise en service le 3 juillet, avec escaliers et 3 ascenseurs
- Le montage de la structure métallique s'est poursuivi quai 3-4

(2) Nouveau passage sous voies au droit du passage à niveau (TUC RAIL)

La fermeture définitive du passage à niveau a eu lieu le 03/07/2026.

La mise en place de l'ouvrage a eu lieu le 17/08/2026. Travaux de Tuc Rail prévus jusqu'à fin octobre 2026.

(3) Nouvelle gare SNCB :

- Mise en place automate de vente quai 9
- Fin démolition de l'ancien bâtiment de gare
- Terrassements parvis de la gare
- Fondations des auvents dans les quais et à l'arrière de l'ancienne gare

(4) Cyclostrade (hors permis) :

Déboisement pour élargissement futur du Sentier de la gare

b) Zoom sur les 3-4 prochains mois

(1) Passerelle principale et couverture des quais 1 à 6 (SNCB)

La SM ARTES-BLATON indique:

- La pose des charpentes métalliques des arcs des quais 1-2 et 3-4.
- la couverture en bois de la structure métallique commencera dans quelques mois. Il s'agit de la structure bois qui viendra recouvrir la structure métallique puis pose d'une couche d'étanchéité.
- la mise en service des escalators des quais 1 à 6 est prévue pour fin 2026.
- l'ETFE (= parties transparentes) viendra tout à la fin.

La SNCB informe que :

- le local vélos sécurisé côté Villas sera mis en service fin octobre 2026.
- l'automate de vente qui est sur le parking des Villas sera déplacé sur la passerelle principale d'ici maximum 1 mois (ainsi que l'installation d'1 distributeur de boissons et snacks).



(2) Nouvelle gare SNCB

La SM VALENS informe :

- qu'elle travaille actuellement sur le gros-œuvre de la rampe vélos qui longera le futur parvis de la gare.
- que les terrassements seront finis +/- mi-octobre ainsi que les fondations en cours. Les pieux sont terminés, il reste quelques fouilles blindées pour les futurs auvents de la gare avec fin prévue +/- en novembre 2026.
- que les fondations sont entamées pour le nouveau bâtiment de gare B1 (qui accueillera des services et le personnel SNCB)
- que la cage d'ascenseur du futur quai N7-N8 vers la passerelle principale est à finaliser dans les prochaines semaines (ascenseur anticipé pour faciliter l'accès des PMR).

Le Comité riverains demande quand aura lieu l'ouverture du nouveau couloir sous voies (CSV) car l'accès à la gare est très pentu pour l'instant notamment pour les PMR. Pour la SNCB, le CSV va dans un premier temps aboutir sur une zone de chantier → l'ouverture n'est pas prévue tout de suite. Aménagement des murs du CSV par Tuc Rail jusqu'à fin octobre 2026. Puis, la SNCB se chargera des aménagements et des cheminements. Probablement pas d'ouverture avant fin 2027 avec probablement des refermetures si nécessaire pour certains travaux. A partir de 2029, il devra être refermé pour les travaux de la gare des bus.

La SNCB indique que la passerelle principale est accessible actuellement par 6 ascenseurs. But de la SNCB : ouvrir rapidement l'ascenseur du quai N7-N8, le but étant de diriger un maximum de flux vers la passerelle principale. La SNCB informe que William Lennox a demandé un emplacement côté Limelette plutôt qu'à Delvaux car ce sera plus pratique pour eux.

Le Comité riverains demande combien de places sont prévues au kiss&ride Limelette. 4 ou 5 places selon la SNCB. Les riverains indiquent que ce n'est pas suffisant en heure de pointe. La SNCB rappelle que le vrai kiss&ride sera au parking Delvaux. Pour les riverains, beaucoup de personnes ne savent pas qu'il y a un kiss&ride côté Delvaux. La SNCB va ajouter sur Google les kiss&ride comme elle l'a fait pour les emplacements vélos. Il faudrait également que le SPW adapte son panneau qui renvoie toujours les automobilistes vers la gare côté rond point.

(3) Cyclostrade (hors permis SNCB)

Travaux de fin septembre 26 à juin 27 au niveau du Sentier de la gare

En début de réunion, Monsieur l'Echevin du Monceau présente le plan de la future cyclostrade reçu de la province. Deux pistes iront vers Bruxelles, une vers Rixensart et une vers Wavre. La partie à Wavre est déjà bien avancée. Le Sentier de la gare



sera amélioré et un peu élargi. Timing pour arriver à vélo jusqu'à la gare : dans +/- 1 an. Demande de Monsieur l'échevin de mettre la présentation et la communication sur les travaux de la cyclostrade sur le site de la Ville. Oui avec quelques informations explicatives.

3. Divers : questions/réponses

Travaux RER

La SNCB informe qu'en 2028 Infrabel/TUC Rail passera par l'Avenue Albert 1er pour leurs travaux au faisceau Manage → charroi
Pour la fin des travaux, accès par le côté Buston.

Après la mise en service du nouveau quai 7-8 le 2 août 2027, Infrabel préparera le quai provisoire 15-16 pour une mise en service printemps 2029.

Projet Samaya

La SNCB informe que d'ici la fin du projet (2031), Infrabel doit encore retirer 2 voies côté Limelette. Il y aura une nouvelle voirie avec un talutage.

Quand Samaya arrivera, il sera possible de réaliser le bouclage, avec dépose-minute au droit de la passerelle principale et sortie par l'Avenue Albert 1er.

Des liaisons cyclo-piétonnes seront également aménagées entre le nouveau quartier et la passerelle principale.

Etats des lieux :

- Avenue Albert 1er, du passage à niveau jusqu'au carrefour Masaya : terminés
- Le Comité riverains informe qu'il y a des plaintes côté rue Jassans. Tuc Rail a transmis aux riverains les informations pour lancer une procédure auprès d'Infrabel. Ce n'est pas le périmètre des travaux SNCB.

Rappel :

Les états des lieux réalisés actuellement sont valables jusqu'à la fin des travaux en 2032. La SNCB invite les riverains à signaler tout problème constaté le plus vite possible, avant que les chantiers successifs soient réceptionnés, à l'adresse mail de la SNCB dédiée à cet effet : 7512.ottignies_comite_accompagnement_gare_b-st.13@belgiantrain.be.

Abords de la gare (nouvel accès Limelette)

La SNCB informe qu'elle va faire clôturer la zone entre la passerelle principale et le grand bâtiment blanc pour protéger les fonds de jardin côté Limelette. Un cendrier est installé à

l'entrée de la passerelle à droite mais n'est pas très visible car enterré dans le sol. La SNCB rappelle l'interdiction de fumer sur tout le domaine ferroviaire.

Pied à terre : la SNCB indique qu'il y a beaucoup de discussions avec les associations de cyclistes mais la passerelle principale restera uniquement piétonne. Il en va de la sécurité de l'ensemble des utilisateurs de la passerelle principale. La situation n'est pas comparable à la passerelle de Leuven. Securail fera des contrôles et des verbalisations courant septembre.

La SNCB indique que le tronçon qui longe le parking des Villas est uniquement piéton. Par contre, côté Limelette, l'accès est cyclo-piéton (voirie plus large). Et la passerelle principale est uniquement piétonne. Enfin, le nouveau CSV sera cyclo-piéton avec une séparation des flux.

La SNCB indique qu'il y a eu de grosses améliorations tant au niveau de l'éclairage que de la signalétique aux abords de la gare.

Les représentants des riverains rappellent que, au carrefour Samaya, le panneau cul-de-sac est beaucoup trop petit, et proposent d'indiquer le cul-de-sac sur le grand panneau bleu du SPW où l'info « Ottignies centre » a été masquée mais où subsiste l'indication de la route nationale. La SNCB contacte le SPW à ce sujet.

Situation inchangée : le Comité des riverains demande que le panneau soit rendu définitif → le SPW va s'en charger.

Processus de nomination d'un nouveau représentant des riverains du quartier Cerisiers/Congo/Xavier Charles/Albert 1er /Bourgaux/Clos de la Rivière

Toujours pas de nouvelles candidatures.

Malgré le processus de désignation pour trouver un nouveau membre du Comité d'accompagnement, aucun candidat ne s'est manifesté. La Ville laisse la place vacante pour toute personne du quartier intéressée qui se manifesterait via l'adresse mail des représentants des riverains (comitegareottigniesbis@gmail.com) ou auprès de l'administration via l'adresse mail permis.environnement@oln.be. La Ville rappellera également cette place vacante lors de présentations publiques, sur son site web et via un post sur la page Facebook de la Ville. Le poste sera attribué d'office à la première personne intéressée qui se manifestera.

Les membres du Comité indiquent que l'accès à l'ancienne boîte mail n'est plus possible.

Communication sur le projet gare et son Comité

La SNCB rappelle qu'il est important de communiquer via les bons canaux :

- via la Ville pour les habitants et riverains



- via la SNCB pour les riverains et plaintes de voyageurs

Rappel des infos utiles :

- page du site internet de la SNCB dédiée aux travaux de la gare d'Ottignies
www.belgiantrain.be/fr/station-information/brabant-wallon/ottignies/station-works
- page du site internet de la Ville dédiée aux travaux de la gare
www.olln.be/fr/vie-communale/projets-strategiques/gare-ottignies
- page du site internet de LETEC
<https://presse.bw.letec.be>
- page du site internet Infrabel dédié au RER
<https://infrabel.be/fr/projet/rer>
- adresse e-mail commune aux représentants des riverains (nouvelle adresse : comitegareottigniesbis@gmail.com)
- adresse e-mail de la SNCB relative au Comité d'accompagnement : 7512.ottignies_comite_accompagnement_gare_b-st.13@belgiantrain.be.

Suivi des plaintes

La SNCB rappelle que les mails de plaintes ou de demandes doivent lui être transmis aussi vite que possible via la boîte mail fonctionnelle :

« 7512.ottignies_comite_accompagnement_gare_b-st.13@belgiantrain.be »

Le Comité d'accompagnement examine le fichier transmis par Monsieur Mertens :

- panneau en haut de Masaya : pas d'indication que c'est un cul-de-sac → voir comment améliorer la signalisation ? cela peut être dangereux pour le passage des ambulances.
- La cyclostrade passera à côté du Sentier de la gare → le Sentier de la gare ne sera pas élargi, mais un aménagement sera réalisé à côté.
- La « plaque » est toujours présente dans le Sentier de la gare, mais actuellement ce sentier n'est pas utilisé.
- Au demi-tour Limelette, parking le long des piquets des camionnettes Tuc Rail → la SNCB va faire passer le message à Tuc Rail
- Main courante : le déboisement est fait. L'escalier va être retiré pour les travaux de la cyclostrade
- Plainte Mme Charlier : en cours, la clôture sera remplacée. Délai : +/- 3 à 4 semaines.



- La SNCB informe de la pose d'une clôture haute le long des fonds de jardin Limelette. Les riverains demandent ce qu'ils pourront mettre pour cacher la vue. Brise-vue ou du lierre ? à examiner avec la SNCB.
- Lumière durant la nuit sur la passerelle principale ? la SNCB confirme des travaux de nuit quasiment toutes les nuits actuellement sauf les week-ends. La SNCB indique également que la structure métallique pour la nouvelle gare se montera principalement de nuit. Les riverains indiquent que les bruits du bip de recul des camions sont dérangeants. Mais il s'agit d'un dispositif de sécurité imposé par la prévention chantier.
- Demande de pose d'une clôture rue du Congo à la limite du domaine ferroviaire : en cours de traitement par Infrabel.
- Centre médical BAOBAB : les riverains indiquent un problème d'accessibilité PMR pour la sortie via la voie 10-11. Actuellement, 7 voies sont accessibles depuis la passerelle principale par ascenseur, et 9 depuis la passerelle secondaire. Début 2029, tous les quais en service seront hauts et accessibles via ascenseurs.
- Passerelle principale traversante à vélos ? non pour la SNCB. La SNCB informe de la pose de 3 nouveaux râteliers vélos côté Limelette. Côté Villas, on va ajouter des barres motos pour libérer des râteliers supplémentaires.
- Elargissement chemin entre parking Droits de l'homme et avenue Albert 1er : oui c'est prévu pour la fin d'année pour la SNCB. Le comité indique que le « pied à terre » n'est pas bien respecté à cet endroit.
- Box sécurisé : contact avec ProVélo pour le transfert vers le nouvel abri sécurisé sur la passerelle principale. Transfert des abonnés en cours. Ouverture du local à la Toussaint.
- Stabilité du talus le long de la rampe d'accès Limelette : voir grand arbre fragilisé et risque de chute lors d'une tempête. Le Comité riverains demande quelle sera la situation définitive. Il y a une chambre de tirage, éclairage posé → la SNCB va examiner cela avec le Bureau d'études SNCB et il y aura une adaptation.
- Vidéos du poussage et publication sur le site de la Ville ? OK pour la vidéo d'Eiffage, mais attente de l'accord d'Infrabel pour les vidéos internes. La SNCB enverra tout ce qui est publiable.
- Accès gare de bus via parking Droits de l'Homme (près de la barrière): c'est en ordre, cela a été bétonné.
- Projet d'achat Clos de la Rivière : renvoi à l'urbanisme Ville OTT. Pas reçu via la bte fonctionnelle.
- Fissures : continuer à envoyer via la boîte fonctionnelle
- Tour du chantier : pourquoi un éclairage de jour du chantier ? la SNCB indique ne pas encore avoir la régulation de l'éclairage, ce sera en ordre pour la fin de l'année 2026. Le parti a été pris de laisser éclairé en permanence pour ne pas risquer que ce soit éteint la nuit si action manuelle à réaliser.
- Protection des toitures plates contre la pluie : la SNCB indique qu'il y a eu une période durant laquelle la toiture n'était pas imperméable, en attente de pose de la couche d'étanchéité
- Luminaires déviation couloir sous voies : (grue côté Albert 1^{er}) : 1 des 2 ne fonctionne pas et grue non éclairée → la demande a été renvoyée à Tuc Rail
- Cyclostrade : l'escalier entre le sentier Maurice Carême et le Sentier de la gare va être démolé pour réaliser la cyclostrade. La barrière entre l'escalier partiellement démonté et le Sentier a été forcée. Plainte a été transmise à la Province qui gère

le dossier Cyclostrade pour protection. Cet escalier disparaîtra, le chemin est hors service.

- Barrière le long du Sentier de la gare : les socles en béton des pieds des barrières sont placés perpendiculairement au sentier → les mettre à l'horizontale ? à voir avec la Province mais risque qu'elles ne tiennent pas.
- TEC : quid des abris ? les voyageurs se mettent à l'avant du quai. 1 abribus n'est pas suffisant. Examiner la possibilité de déplacer un ou 2 abribus à l'avant.
- Police : plainte de riverains de l'Avenue des Combattants car les usagers du bus préfèrent prendre le bus Avenue des Combattants plutôt qu'à la gare provisoire Avenue des Droits de l'Homme. Le trottoir n'est pas adapté pour un tel passage + beaucoup d'incivilités → voir si ce passage va perdurer dans le temps. Avec la nouvelle gare, les gens ne passeront plus par là, ils passeront par le nouveau parvis. Suppression temporaire de l'arrêt ? non car il y a la maison médicale tout près. C'est un arrêt fort fréquenté et c'est le seul arrêt de cette rue. Le TEC va se renseigner.
- Le Comité riverains demande à la SNCB de mettre à jour un plan de phasage des travaux et de l'organisation des flux → à installer côté Limelette et côté Villas.

4. Agenda des réunions

La prochaine réunion aura lieu **le mardi 1^{er} décembre à 9H30** dans la salle du Conseil de la Ville d'Ottignies

Rédigé le 21/09/2026 par la SNCB

